



Grèce : les restaurateurs résistent à l'interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : mardi 19 octobre 2010

La Grèce détient le record européen du tabagisme. Avec une consommation moyenne annuelle de 2 954 cigarettes par personne et 40 % de fumeurs, le deuxième producteur de tabac en Europe ne parvient pas à imposer l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Après une première tentative en 2002, une loi votée en juillet 2009 bannissant le tabac des espaces publics n'a jamais été appliquée.

D'où une nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er septembre 2010, et censée imposer l'interdiction, grâce à des contrôles et des sanctions. Fumer dans un lieu fermé, bureau, café ou restaurant, coûte désormais de 50 à 500 EUR au contrevenant, et les responsables des lieux sont passibles d'amendes de 500 à 10 000 EUR selon la taille de l'établissement.

Source : La croix

[Lire l'article complet sur la-croix.fr](http://la-croix.fr)